



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE
MAÎTRISE D'OEUVRE POUR TRAVAUX DE
DECONSTRUCTION DE LA CITE INDUSTRIELLE
A VINCENNES PASSE AVEC LE CABINET
THIERRY SILVERT**

**DÉCISION N° DM-21-168
EN DATE DU 05 MAI 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la Commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-495 en date du 02 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Mathieu BEAUFRERE, adjoint au Maire.

VU la décision N°AU-19-214 en date du 07/06/2019 de signer le marché de maîtrise d'œuvre pour travaux de déconstruction de la Cité industrielle à Vincennes (94300) avec le Cabinet Thierry Silvert (notifié le 17 juin 2019).

VU la décision de signer l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour travaux de déconstruction de la Cité industrielle à Vincennes (94300) avec le Cabinet Thierry Silvert (notifié le 28/02/2020) ;

CONSIDÉRANT la prolongation de la mission de maîtrise d'œuvre de 10 semaines compte-tenu du retard accusé en 2020 par le chantier de déconstruction et de démolition de la Cité industrielle à Vincennes, suite à l'épidémie de Covid-19.

D É C I D E

DE SIGNER l'avenant n°2 du marché de maîtrise d'œuvre pour travaux de déconstruction de la Cité industrielle à Vincennes avec le cabinet Thierry Silvert sis 15 Boulevard Ernest Noël 60400 NOYON représenté par Monsieur Thierry SILVERT, maître d'œuvre.

Le montant de l'avenant n°2 s'élève à 7 130,00 € HT soit 8 556,00 € TTC.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé des grands projets, des
travaux de construction, d'entretien et de
maintenance, de l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Mathieu BEAUFRERE